Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Humanités, littérature et philosophie

Session 2025 • Métropole • Jour 2

Code sujet **25-HLPJ2ME1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Première partie — Interprétation littéraire du poème « Je ne sais quelles gens »
1 réponses • sujet p. 2–2

Deuxième partie — Essai philosophique sur la possibilité de conserver son humanité
1 réponses • sujet p. 2–2

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Première partie

10 points

Interprétation littéraire du poème « Je ne sais quelles gens »

Première partie : interprétation littéraire

Question Question

Sujet p. 2

> Que dit ce poème des victimes de la guerre ?

Démarche. Pour répondre, il faut décrire à la fois ce que vivent les victimes et la manière dont le poème nous le fait percevoir. On peut suivre les étapes de leur fuite : l'anonymat et l'abandon du foyer (l. 1-6), le dénuement et les pertes (l. 7-11), les dangers du chemin (l. 12-20), puis l'incertitude de l'accueil (l. 21-26). Les reprises de « je ne sais quelles » et les questions sans réponse sont essentielles : elles expriment l'incertitude, mais donnent aussi à ces victimes une portée qui dépasse un conflit situé ou identifié. Il faut enfin montrer que le poème ne les réduit pas à leur souffrance : son attention aux détails de leur vie et son souhait final d'un accueil préservent une possibilité d'humanité.

Analyse des étapes du poème. Dès le premier vers, « je ne sais quelles gens fuyant je ne sais quelles autres », les personnes sont anonymes, tout comme le pays, seulement évoqué comme « un je ne sais quel pays » (l. 2). Le poème ne précise ni les identités ni les causes de la guerre. Cette indétermination peut faire des fugitifs des victimes représentatives de nombreuses guerres, sans effacer la réalité concrète de leur expérience. Aux lignes 4 à 6, les champs, les poules, les chiens et les miroirs donnent à imaginer un foyer ordinaire qu'ils doivent abandonner. La mention des « flammes » qui se reflètent dans les miroirs associe ces objets familiers à la menace de la destruction.

La fuite est ensuite marquée par le dénuement : les victimes n'emportent que des « cruches et balluchons » (l. 7), et le paradoxe « Plus ils sont vides et plus ils pèsent lourd » (l. 8) suggère que le poids porté n'est pas seulement matériel. La peur, la fatigue et les pertes semblent alourdir leur marche. Aux lignes 9 à 11, les mots « dénouement », « dépouillement » et « balancement », précédés de « je ne sais quel », rendent compte d'une situation difficile à saisir et à formuler. Au milieu de cette langue incertaine, les réalités du « quignon de pain » et de « l'enfant mort » (l. 10-11) frappent par leur simplicité : la faim et la mort touchent les fugitifs au cœur même de leur déplacement.

Le chemin ne leur offre pas de refuge assuré. La « même route » et le « même pont » sont immédiatement accompagnés des avertissements « pas par là » et « qu'il ne faut pas » (l. 12-13) : avancer consiste à chercher un passage parmi les dangers. La rivière « bizarrement toute rose » (l. 14) est une image inquiétante, dont le texte ne donne pas l'explication. Les tirs qui sont « une fois près, une fois loin » et l'avion qui « tourne un peu » (l. 15-16) installent une menace persistante. En réponse à ce danger, le souhait d'« invisibilité », de « grisaillerie caillou » ou d'« absence » (l. 17-19) traduit le désir de ne plus être exposé ni repérable. La demande d'un répit, même « pour un très court instant » (l. 20), souligne la fragilité de leur sécurité.

Enfin, le poème ne présente aucun avenir assuré. Les questions des lignes 21 à 23 — « quoi et où ? », « qui et quand », « en combien de personnes, avec quelles intentions ? » — accumulent les inconnues de l'après-fuite : les victimes ignorent où elles iront et qui les recevra. La condition « S'il a encore le choix » (l. 24) rappelle que la personne susceptible de les accueillir peut elle-même être contrainte. Pourtant, le texte laisse ouverte une possibilité de solidarité : l'accueillant pourrait « ne pas être leur ennemi » et leur laisser « une je ne sais quelle vie » (l. 25-26). La répétition finale de « je ne sais quelle » maintient l'avenir dans l'incertitude, mais le mot « vie » affirme ce qui est en jeu et ce qu'un geste d'accueil peut préserver.

RÉPONSE À RETENIR

Dans « Je ne sais quelles gens », Wislawa Szymborska montre des victimes de la guerre contraintes de fuir, séparées de leur foyer et exposées à des dangers dont elles ne peuvent prévoir l'issue. Le poème donne à sentir leur dénuement, leurs pertes et l'incertitude de leur avenir. Mais, en s'attachant aux détails concrets de leur existence et en laissant espérer qu'on leur accordera une vie, il rend aussi leur humanité sensible et appelle à ne pas les abandonner.

Dès le premier vers, « je ne sais quelles gens fuyant je ne sais quelles autres », les fugitifs et ceux qu'ils fuient sont privés d'identité précise. Le pays est lui aussi indéterminé : « un je ne sais quel pays » (l. 2). Cette répétition ne permet pas de reconstituer un conflit particulier ; elle suggère plutôt que l'expérience décrite peut être celle de victimes de guerres diverses. Pourtant, celles-ci ne sont pas de simples silhouettes. Les « champs labourés », les « poules », les « chiens » et les miroirs où « des flammes se reflètent » (l. 4-6) évoquent un quotidien familier qu'elles abandonnent. La guerre apparaît ainsi comme une rupture qui détruit ou menace le cadre ordinaire de la vie.

Les fugitifs partent avec peu de biens : ils portent des « cruches et balluchons » (l. 7). Le paradoxe « Plus ils sont vides et plus ils pèsent lourd » (l. 8) fait comprendre que leur charge excède les objets transportés : l'épuisement et les épreuves pèsent aussi sur eux. Les termes « dénouement », « dépouillement » et « balancement », associés à la reprise de « je ne sais quel » (l. 9-11), expriment le désarroi et la difficulté à mettre de l'ordre dans ce qui arrive. La mention d'« un quignon de pain » et d'« un enfant mort » (l. 10-11) confronte directement le lecteur aux besoins les plus élémentaires et à la mort d'un enfant. Sans développer ces événements, le poème en fait sentir la dureté.

La route ne conduit pas simplement vers la sécurité. La répétition de « la même » route et du « même » pont, aussitôt suivis de « pas par là » et de « qu'il ne faut pas » (l. 12-13), fait entendre une progression entravée. La rivière « bizarrement toute rose » (l. 14) ajoute une image troublante, sans que le texte en précise la cause. Les tirs, « une fois près, une fois loin », et l'avion qui « tourne un peu » (l. 15-16) entretiennent l'impression d'un danger omniprésent. Face à cette menace, les fugitifs voudraient de l'« invisibilité », de la « grisaillerie caillou » ou de l'« absence » (l. 17-19) : ils aspirent à échapper aux regards et aux atteintes. Même le souhait d'un répit « pour un très court instant, voire un tantinet plus long » (l. 20) reste modeste, comme si une sécurité véritable était hors de portée.

L'avenir demeure incertain après la fuite. Les questions des lignes 21 à 23 portent sur le lieu où ils iront, la personne qui les accueillera, le moment et les intentions de celle-ci. Rien ne garantit donc un refuge. De plus, la formule « S'il a encore le choix » (l. 24) suggère que l'éventuel accueillant n'est peut-être pas libre de décider. Malgré cette réserve, la fin du poème préserve une espérance minimale : il pourrait « ne pas être leur ennemi » et leur laisser « une je ne sais quelle vie » (l. 25-26). La dernière formule reste incertaine, mais elle place la vie des réfugiés au centre de l'enjeu et fait de l'absence d'hostilité un premier geste de solidarité.

Ainsi, Szymborska montre les victimes de la guerre comme des personnes anonymisées, arrachées à leur foyer, accablées par le dénuement et menacées durant leur fuite. Les détails familiers et la mention de l'enfant mort empêchent toutefois de réduire leur sort à une abstraction. En terminant sur la possibilité de leur laisser « une […] vie », le poème transforme la représentation de leur vulnérabilité en appel à l'accueil et à la compassion.

Deuxième partie

10 points

Essai philosophique sur la possibilité de conserver son humanité

Deuxième partie : essai philosophique

Question Question

Sujet p. 2

> Peut-on conserver son humanité dans des circonstances qui risquent de nous en dépouiller ?

Démarche. Il faut distinguer l’humanité comme appartenance à l’espèce humaine et l’humanité au sens moral : la capacité de reconnaître autrui comme une personne digne de considération et d’agir en conséquence. On examinera d’abord comment la violence, la peur et la détresse peuvent entraver cette conduite ; puis comment une marge de choix et des gestes de solidarité peuvent la préserver ; enfin, pourquoi cette possibilité reste fragile et ne doit pas devenir un motif de condamnation des victimes.

RÉPONSE À RETENIR

La guerre, la persécution, la faim ou la peur peuvent placer une personne dans une situation où survivre semble exiger de ne plus se soucier d'autrui. Elles peuvent aussi conduire à considérer les autres comme des ennemis, des obstacles ou des objets. Mais que signifie alors « conserver son humanité » ? Au sens biologique, les circonstances ne font pas sortir une personne de l'espèce humaine. Au sens moral, l'humanité désigne notamment la capacité de reconnaître la dignité d'autrui et d'agir en conséquence. Peut-on préserver cette humanité lorsque les circonstances semblent pousser à l'abandonner ? Les épreuves extrêmes la menacent réellement, mais ne la suppriment pas nécessairement : des gestes de solidarité et le refus de réduire autrui à une chose peuvent la maintenir. Il faut toutefois éviter de transformer cette exigence en culpabilisation des victimes.

D'abord, certaines circonstances rendent une conduite humaine particulièrement difficile. La violence suscite la peur et l'urgence ; la faim et l'épuisement absorbent les forces disponibles ; la menace permanente peut faire paraître autrui comme un rival pour des ressources rares ou comme un danger immédiat. Il devient alors plus difficile de prendre du recul, de délibérer et de secourir quelqu'un. En outre, des groupes ou des institutions peuvent organiser la déshumanisation : désigner certaines personnes comme des ennemis absolus permet de justifier qu'on les prive de droits ou qu'on leur inflige des violences. La pression collective peut aussi pousser chacun à obéir plutôt qu'à juger ses actes. Les circonstances ne constituent donc pas un simple décor : elles restreignent concrètement la liberté d'agir et peuvent défaire les habitudes de confiance et de solidarité.

Pourtant, être soumis à ces contraintes ne signifie pas que toute possibilité d'agir humainement a disparu. Même dans une situation périlleuse, il peut subsister une marge, parfois infime, pour reconnaître la souffrance d'autrui, partager une ressource, protéger une personne vulnérable ou refuser de participer à une violence injuste. Ces actes ne suppriment pas le danger et ne sont pas toujours possibles ; ils montrent néanmoins que les circonstances ne déterminent pas mécaniquement chaque conduite. La philosophie morale de Kant aide à préciser l'enjeu : une personne ne doit pas être traitée seulement comme un moyen, mais reconnue comme ayant une valeur propre. Dans les faits, respecter cette exigence peut consister en un geste modeste plutôt qu'en un acte héroïque. L'humanité se manifeste alors dans l'effort de ne pas nier en l'autre un être digne de considération.

Il faut toutefois éviter de transformer cet idéal en jugement sévère contre ceux qui n'ont pas pu résister. Sous la contrainte, la faim, la terreur ou l'épuisement, la liberté d'une personne peut être profondément diminuée. On ne peut donc pas mesurer sa valeur morale à sa capacité de faire preuve d'héroïsme dans des conditions extrêmes. Conserver son humanité ne signifie pas non plus ne jamais éprouver de haine, de peur ou le désir de survivre : ces réactions peuvent être compréhensibles sans constituer, à elles seules, un renoncement moral. Il importe de distinguer la dignité d'une personne, qui ne dépend pas de sa réussite à accomplir un acte exemplaire, et l'évaluation de ses actes, qui doit tenir compte des contraintes réelles.

Enfin, cette possibilité ne relève pas seulement de la volonté individuelle. Les liens de confiance, l'entraide, les règles qui protègent les personnes et les institutions capables de faire respecter leurs droits rendent les conduites humaines moins fragiles. À l'inverse, isoler les individus, encourager la haine et abolir toute protection favorisent leur déshumanisation. La responsabilité de préserver l'humanité incombe donc aussi aux sociétés : elles doivent empêcher que des situations de détresse soient organisées ou exploitées et soutenir celles et ceux qui cherchent à aider autrui.

On peut donc conserver son humanité dans des circonstances qui risquent de nous en dépouiller, mais cette possibilité est fragile et inégalement accessible. Elle se manifeste dans la reconnaissance d'autrui et dans des actes de solidarité, parfois très modestes. Elle ne saurait toutefois être exigée comme une

> performance héroïque ni servir à condamner ceux que la contrainte a privés de choix véritables. Préserver l’humanité consiste ainsi à résister, autant que possible, à la déshumanisation, tout en construisant collectivement les conditions qui rendent cette résistance moins difficile.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2025/spe-humanites-litterature-philo-2025-metropole-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.